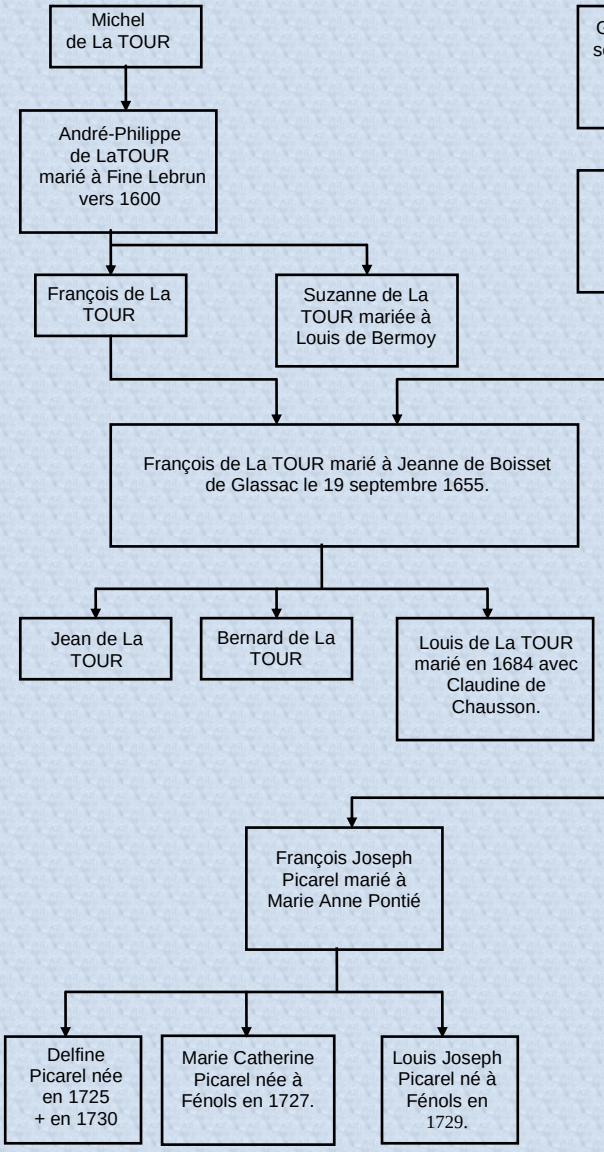
La Famille de LA TOUR

Michel de La Tour possède le château des Escrabins à Fénols à la fin du 16° siècle. Sa famille s'est installée depuis peu dans cette communauté et n'est pas originaire de la province du Languedoc. André-Philippe, son fils (ou l'un de ses fils) est dit seigneur des Escrabins, de Fénols et de Pouzols. Il intervient en 1598, aux côtés d'Antoine Bertrand, consul de Fénols, pour que le sieur de Liquisse cède ses droits aux habitants sur les communautés de Fénols et d'Aussac; ceci contre 4 200 livres. Vers 1600, André-Philippe épouse Fine Elisabeth de Lebrun. Deux enfants naissent, François et Suzanne. Dans son testament en 1622, André-Philippe fait héritiers par moitié sa femme et son fils François. Suzanne reçoit 3 000 livres.

La seigneurie de Fénols (et d'Aussac) appartient alors à Georges de Boisset qui jouit aussi des droits sur Labessière. La petite fille de Georges de Boisset, Jeanne de Boisset de Glassac va s'unir le 19 septembre 1655 avec François de La Tour (fils de François et petit fils d'André-Philippe). Jeanne de Boisset apporte 3 000 livres en dot qui représentent les droits seigneuriaux sur Fénols et sur Aussac.

Mais François de La Tour (et de Glassac depuis son mariage) pressé d'argent, revend quelques années plus tard, les droits précédents à Charles d'Arthus, sieur de l'Oulmié et de Puechmoret. Les deux vont s'associer, peu de temps après, pour racheter ces mêmes droits qui étaient tombés dans le domaine royal.



La famille d'Arthus est étudiée dans l'ouvrage « Fénols et sa région des siècles d'histoire » (voir page « documents » sur ce site).